



Politique des devoirs

mai 2006



ébauche

École canadienne-française

École canadienne-française

Ébauche : Politique des devoirs

1. Pourquoi développer une politique des devoirs pour notre école?

Les études portant sur l'efficacité des devoirs en milieu scolaire ont souvent donné des résultats contradictoires. Toutefois, plusieurs de ces études visant les pratiques au primaire suggèrent que les devoirs favorisent le développement d'une discipline intellectuelle chez l'élève qui lui servira tout au long de son cheminement scolaire. Un autre rôle non négligeable des devoirs est celui de permettre une certaine forme de communication avec les parents en plus d'assurer un suivi de la part de ces derniers. En effet, les devoirs contribuent à établir le lien entre la maison et l'école. Au secondaire, certaines études affirment que le temps consacré aux devoirs par un élève est proportionnel à son succès scolaire. En général, l'augmentation raisonnable du temps consacré aux devoirs favorise une amélioration des résultats de l'élève.

Bien que ces constats semblent prôner en faveur des devoirs, il n'en demeure pas moins que pour plusieurs élèves, les devoirs représentent un fardeau peu significatif à leurs yeux. Les devoirs deviennent parfois source de conflits à la maison entre les parents leurs enfants. Plusieurs élèves sont impliqués dans des activités sportives ou parascolaires qui exigent beaucoup de leur temps et leur attention aux devoirs est souvent perturbée. Le manque d'uniformité en termes de devoirs accordés et les buts visés par ces mêmes devoirs représentent aussi une inquiétude pour les parents, les élèves et les administrateurs d'une école. Une politique d'école en matière de devoirs pourrait éviter que chaque enseignant ait à établir des règles de gestion des devoirs: devoirs incomplets, retards, évaluations, participation des parents. Elle engendrait également une cohésion entre les enseignants, particulièrement au secondaire où les élèves rencontrent plusieurs enseignants durant une journée d'école. L'assignation indépendante des devoirs par chaque enseignant place parfois l'élève du secondaire devant une quantité de travail difficile à gérer. Pour les élèves éprouvant des difficultés d'apprentissage, cette gestion des devoirs devient décourageante et elle représente un obstacle à l'apprentissage.

À la lumière de ces préoccupations, il semble donc légitime de développer une politique des devoirs pour l'école. En septembre 2005, la direction de l'école a mis de l'avant une démarche suggérée par Sylvie Moisan et Égide Royer, deux chercheurs de l'Université Laval, afin de faire la lumière sur les pratiques actuelles de l'école en plus de viser le développement d'une pratique commune en termes de devoirs. La démarche offrait l'occasion de revoir les objectifs visés par les devoirs et au besoin de réajuster les pratiques actuelles. Cette procédure a mené à la formation d'un comité de devoirs composé des représentants de la direction et du personnel enseignant. Des sondages aux parents et aux élèves ont permis de recenser des données concernant les perceptions quant au rôle des devoirs et à leurs paramètres (buts, longueur, etc). En février 2006, une ébauche de la politique des devoirs a été proposée aux parents et aux

élèves.

Par l'entremise d'une politique sur les devoirs, nous espérons établir les principes de base sur lesquels les devoirs et leur gestion reposent.

2. Types de devoirs

Sylvie Moisan et Égide Royer, dans leur document intitulé *Pédagogie et devoirs : module d'animation* (http://www.tact.fse.ulaval.ca/fr/html/mod_anim.html), présentent les différents types de devoirs habituellement rencontrés dans les écoles. Nous les reprenons ici avec permission des auteurs.

LES DEVOIRS DE PRATIQUE:

Visent à renforcer une habileté nouvelle ou un savoir nouveau vu en classe.

Exemples: Faire un exercice de mathématiques, terminer un travail commencé en classe.

LES DEVOIRS DE PROLONGEMENT:

Permettent à l'élève d'utiliser les habiletés acquises en classe dans des situations différentes. Ils invitent à poursuivre l'acquisition des connaissances. Favorisent le développement du raisonnement et de la pensée critique.

Exemples: Après avoir étudié une période donnée de l'histoire, les élèves rédigent une annonce de journal qui aurait pu être lue à cette époque.

La préparation d'un débat en classe peut être l'occasion pour les élèves de pousser plus loin leur compréhension de certaines notions pour améliorer leur argumentation.

LES DEVOIRS DE PRÉPARATION :

Faits avant la leçon, ils permettent à l'élève de se présenter en classe avec une connaissance minimale du sujet, ce qui peut accroître son intérêt et favoriser sa compréhension de la matière.

Exemples: Faire une lecture, faire une recherche sommaire (par des lectures, des renseignements recueillis dans le milieu) pour alimenter la discussion qui suivra en classe, préparer un brouillon d'un devoir qui sera retravaillé en classe.

LES DEVOIRS CRÉATIFS :

Permettent à l'élève de mettre à contribution des habiletés et des concepts dans un contexte nouveau. Ils favorisent la synthèse de la matière.

Exemples: Rapport de recherche, réalisation d'une construction pour laquelle l'élève fait

appel aux mathématiques (dimensions), aux arts plastiques (construction) et à l'oral (présentation devant la classe).

3. Principes de base concernant les devoirs

Un enseignant ou une enseignante qui présente un devoir à un élève tiendra compte des énoncés ci-dessous :

Devoirs obligatoires ou non

Même si les devoirs obligatoires ont plus de chances d'être effectués, il est suggéré de combiner devoirs obligatoires et ceux laissés au choix de l'élève.

Suivi accordé aux devoirs

L'enseignant s'assurera que le travail est fait. Il le corrigera et verra à ce que les élèves qui ont fait des erreurs revoient ces notions. En matière de rétroaction, les commentaires écrits donnent habituellement de meilleurs résultats comparativement au simple fait d'indiquer si le devoir est réussi ou non.

Longueur des devoirs

Les enseignants **ne doivent pas sous-estimer le temps requis** pour effectuer les travaux demandés. Les enseignants tiendront compte que les élèves qui présentent des difficultés d'apprentissage doivent souvent consacrer plus de temps à compléter leurs devoirs.

Directives

Les **consignes** présentées par les enseignants à leurs élèves seront **très claires pour tous les élèves**. La validation des consignes sera assurée. L'élève **connaîtra le lien** entre ce qui lui est demandé et l'utilisation qu'il pourra en faire plus tard. La préparation d'un mode d'emploi mis à la disposition de l'élève s'avérera un outil utile pour l'aider à faire ses travaux. L'enseignant **évitera de tenir pour acquis** que l'élève, à la maison, dispose de tout le matériel nécessaire (dictionnaires, atlas, ordinateurs, etc.) pour l'aider à effectuer ses travaux.

Utilisation des résultats

En général, l'évaluation des devoirs sera formative et non sommative. Une telle façon de faire permet de déterminer les acquis et les notions à revoir. Habituellement, les devoirs qui font l'objet d'une note sommative ne favorisent pas l'autonomie de l'élève. Cette pratique le pénalise pour ses erreurs et l'encourage au plagiat.

Participation parentale

À la maison, la contribution des parents devrait davantage porter sur l'**encadrement des devoirs**. Les parents doivent être invités à s'assurer que l'enfant effectue ceux-ci, et ce, dans des conditions favorables. Pour ce faire, les parents doivent **savoir clairement** ce que l'enfant a à faire.

Devoirs et élèves en difficulté d'apprentissage

Avec les élèves en difficulté, il est important d'adapter l'enseignement et les devoirs. L'enseignant dispose de plusieurs moyens pour y parvenir; il est important de faire quelques modifications pour répondre aux besoins de l'élève. Ces adaptations peuvent prendre plusieurs formes et l'appui de l'orthopédagogue semble indispensable pour mieux appuyer les élèves en difficulté d'apprentissage. Voici quelques éléments à considérer :

rendre les situations d'apprentissage significatives pour l'élève.

- montrer les liens présents entre un nouvel apprentissage et ce qui a déjà été appris;
- expliquer quand et pourquoi un apprentissage est utile à l'élève;
- rappeler ou préciser les règles et les procédés nécessaires à l'apprentissage;
- illustrer ce qui sera appris par des exemples ou des analogies.

adaptation du matériel donné comme devoir:

- simplifier ou préciser les consignes;
- modifier le vocabulaire utilisé;
- donner des indices additionnels;
- prolonger le temps normalement accordé;
- fournir plus d'exemples;
- diminuer le nombre de questions;
- privilégier les formulations concrètes;
- faire ressortir l'information importante.

4. Dans la pratique

1^{ère} à 6^e année :

Les devoirs visent d'abord à faire acquérir une attitude positive à l'égard du travail et des habiletés scolaires de base. Ils favorisent également la participation des parents en leur

permettant de superviser les travaux scolaires et à interagir avec leur enfant dans leur développement scolaire.

Les devoirs sont "obligatoires" à tous les niveaux, mais l'enseignant ou l'enseignante variera avec un mélange de devoirs obligatoires et de devoirs volontaires. L'évaluation des devoirs est avant tout formative. La lecture en français est une des activités privilégiées par les devoirs à ce niveau. Les enseignants viseront qu'un temps soit accordé à la lecture en français et il est souhaitable que le choix du matériel à lire soit parfois laissé aux élèves (suivre les principes de la lecture synchronisée)

La fréquence et la durée suggérées pour les devoirs sont

1^{re} - 3^e année : de 3 à 4 fois par semaine, chaque séance de devoirs ne dépassant pas 15 minutes. Il n'y a pas de devoirs de plus de 15 minutes donnés durant les fins de semaines.

De la 4^e - 6^e année: 3 à 4 fois par semaine, chaque séance durant entre 15 et 45 minutes. Il n'y a pas de devoirs de plus de 15 minutes donnés durant les fins de semaines.

7^e à 12^e année :

Les devoirs sont considérés comme un aspect important dans la réussite scolaire. Dans toutes les classes, ils devraient être obligatoires. Toutefois, des devoirs volontaires devraient être proposés. Le temps consacré aux devoirs devrait être:

1. En 7^e et 8^e année: 3 à 5 séances par semaine, chacune d'une durée maximale variant entre 30 et 60 minutes.

2. de la 9^e à la 12^e : 4 à 5 séances par semaine, chacune d'une durée maximale variant entre 60 et 90 minutes.

La concertation entre les enseignants est très importante. Pour favoriser cette concertation, des horaires de devoirs pourraient être élaborés en début d'année. Ceux-ci indiqueront aux enseignants le temps et les soirs réservés à leur matière dans la grille de répartition des devoirs. Les devoirs qui intègrent les matières sont fortement encouragés.

Cette politique des devoirs est en continuelle évolution. Il s'agit de paramètres permettant d'encadrer le travail du personnel enseignant et à mieux appuyer les élèves dans leur cheminement scolaire.

Foire aux questions

1. Mon enfant a un trouble d'apprentissage. Est-ce qu'il devrait faire plus de devoirs afin de compenser?

Nous savons qu'un enfant aux prises avec un trouble d'apprentissage ne réussit pas mieux lorsqu'il a plus de travail. Ce n'est pas en ajoutant du travail que cela va aider ni dans cette surcharge que réside la solution. Cet enfant doit déjà travailler plus fort que ses pairs pour accomplir le même travail. L'énergie qu'il y met est considérable. Il est important de s'assurer de ne pas le décourager en lui imposant des heures de devoirs en plus.

L'étudiant qui présente un trouble d'apprentissage peut se sentir perdu et abandonné s'il n'est pas bien encadré et soutenu. Ceci est particulièrement vrai pour des activités comme les devoirs. C'est la qualité des travaux (le sens et le but des devoirs) qui est importante. Il faut, en premier lieu, s'assurer que votre enfant reçoit des adaptations et/ou des modifications aux travaux réguliers. **Parlez aux enseignants** afin de connaître les accommodations qui sont en place pour votre enfant. Il s'agit d'accompagner et de soutenir l'enfant afin qu'il parvienne à surmonter ou à compenser ses difficultés. En collaborant avec tous les intervenants scolaires nous parvenons à réviser et à modifier les programmes selon les besoins spécifiques de votre enfant. Un juste équilibre entre l'acquisition des connaissances de l'élève et les attitudes (motivation, autonomie, responsabilité) est essentiel à la réussite.

2. Bien que la politique de l'école indique que les devoirs pour mon enfant ne devraient pas dépasser environ 15 minutes, mon fils a souvent besoin d'au moins 30 minutes pour terminer son travail. Qu'est-ce que je fais?

Prenez le temps d'observer votre enfant quand il fait ses devoirs afin de voir s'il y a des facteurs à la maison que vous pouvez ajuster :

À quelle heure fait-il ses devoirs?

Où fait-il ses devoirs?

De quelle humeur est-il? (frustré, découragé, motivé..)

Est-il facilement distrait?

S'arrête-t-il souvent pour rêver ou faire autre chose?

Est-il très fatigué?

Quelles sont ses habitudes de travail? (Il a son matériel, il sait ce qu'il doit faire..)

Si, après quelques changements à la maison, votre enfant continue de passer trop de temps avec les devoirs, **une rencontre avec l'enseignant/e s'impose** afin de l'informer de la situation. Il est important de collaborer avec l'école afin de bien répondre aux besoins de l'enfant sans le surcharger. Il s'agit de cibler le problème et d'y apporter des ajustements à l'école et/ou à la maison. Selon la nature du problème, une démarche supplémentaire auprès de l'orthopédagogue sera peut-être recommandée.

3. Chaque soir, au moment des devoirs, c'est la « grande scène »..larmes, cris, refus! Qu'est-ce que je fais?

Si la période des devoirs vient empoisonner la relation affective entre vous et votre enfant, il est important d'y voir. **Une rencontre avec l'enseignant/e s'avère urgente, pour déterminer la nature du problème et y apporter des solutions.**

Ceci dit, les devoirs sont la responsabilité de votre enfant. Vous pouvez le supporter et le guider mais ce qui compte pour votre enfant c'est votre amour et votre soutien. Il sera peut-être nécessaire pour vous de vous retirer un peu en lui donnant une marge de liberté et d'autonomie.

4. La politique de l'école indique que les devoirs pour mon enfant ne devraient pas dépasser environ 15 minutes mais mon fils a souvent besoin d'au moins 30 minutes pour terminer le travail. Est-ce que je devrais éliminer les activités sportives (natation) et artistiques (danse et piano) après l'école et en soirée?

Les devoirs ne devraient pas empiéter sur les activités de votre enfant. Il est fortement déconseillé d'enlever des activités à votre enfant à cause des devoirs. Votre enfant passe déjà 6 heures de sa journée à l'école. Il a besoin de jouer, relaxer et de s'épanouir autrement. Il s'agit peut-être de mieux planifier les devoirs avec votre enfant selon les activités de la semaine (*voir #2). Si la longueur des devoirs dépassent toujours le temps recommandé, **une rencontre avec le professeur de votre enfant s'impose** afin de comprendre pourquoi et d'y apporter les accommodations nécessaires.